

**ASSEMBLY OF STATES PARTIES TO
THE ROME STATUTE OF THE
INTERNATIONAL CRIMINAL COURT**

Third Session
The Hague, 6-10 September 2004

OFFICIAL RECORDS (ICC-ASP/3/25)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Langues</i>
Première partie		
Compte rendu des débats	1-53	An A C E F R
A. Introduction.	1-17	
B. Examen de questions inscrites à l'ordre du jour de la troisième session de l'Assemblée	18-53	
1. Pouvoirs des représentants d'États parties à la troisième session	18	
2. Rapport sur les activités du Bureau	19-21	
3. Déclaration du Président et du Procureur de la Cour, et déclarations générales et autres	22	
4. Rapport sur les activités de la Cour	23	
5. Procureur adjoint (Poursuites) de la Cour pénale internationale	24-27	
(a) Élection	24-26	
(b) Mandat et date d'entrée en fonctions	27	
6. Élection des membres du Comité du budget et des finances	28-31	
7. Examen et adoption du budget du troisième exercice	32-36	
8. Examen des rapports d'audit	37	
9. Rapport du Greffier sur les activités touchant le conseil de la défense, y compris la représentation juridique des victimes et le processus de consultation suivi	38	
10. Rapport du Greffier sur la participation et l'indemnisation des victimes	39	
11. Rapport du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes	40	
12. Rapport du Groupe de travail spécial sur le crime d'agression	41	
13. Questions diverses	42-51	
(a) Projet d'accord négocié régissant les relations entre la Cour pénale internationale et l'Organisation des Nations Unies	42	
(b) Proposition concernant l'élection d'un Président de l'Assemblée et la composition future du Bureau	43-45	

(c) Proposition concernant la procédure de présentation de candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale	46
(d) Renforcement de la Cour pénale internationale et de l'Assemblée des États Parties	47
(e) Renforcement du dialogue entre l'Assemblée des États Parties et la Cour	48
(f) Création au siège de l'Organisation des Nations Unies d'un bureau de liaison de la Cour	49
(g) Contributions mises en recouvrement pour le budget de la Cour pénale internationale	50
(h) Fonds d'affectation spéciale pour financer la participation des pays les moins avancés aux activités de l'Assemblée	51
14. Prochaine session de l'Assemblée des États parties (dates et lieu)	52
15. Prochaine session du Comité du budget et des finances (dates et lieu)	53

Partie II

Budget-programme pour 2005 et documents connexes

1-52

[An A C E F R](#)

A. Budget-programme pour 2005

1. Recommandations de nature générale
 - (a) États des contributions
 - (b) Amendement du calendrier des réunions et du calendrier de préparation du budget
 - (c) Création d'un Fonds en cas d'imprévu
 - (d) Présentation du budget
2. Recommandations spécifiques du Comité du budget et des finances sur chacun des grands programmes
 - Grand programme I - Branche judiciaire
 - Grand programme II - Bureau du Procureur
 - Grand programme III – Greffe
 - Grand programme IV - Secrétariat de l'Assemblée des États parties
 - Grand programme V - Investissement dans les locaux de la Cour
3. Proposition de création d'un bureau de liaison à New York
4. Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes
5. Questions diverses
6. Résolution ayant trait au budget
7. Projet de budget-programme pour 2005 préparé par le Greffier
8. Rapports du Comité du budget et des finances
 - (a) Rapport du Comité du budget et des finances sur les travaux de sa deuxième session en mars 2004

[An](#) [A](#) [C](#) [E](#) [F](#) [R](#)[An](#) [A](#) [C](#) [E](#) [F](#) [R](#)

(b) Rapport du Comité du budget et des finances sur les travaux de sa troisième session en août 2004

B. Documents connexes

[An A C E F R](#)

1. États financiers pour la période allant du 1er septembre 2002 au 31 décembre 2003
2. États financiers du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes pour la période allant du 1er septembre 2002 au 31 décembre 2003

Partie III

Résolutions adoptées par l'Assemblée des États parties

1-52

[An A C E F R](#)

- | | |
|-----------------|---|
| ICC-ASP/3/Res.1 | Projet d'accord négocié régissant les relations entre la Cour pénale internationale et l'Organisation des Nations Unies
Annexe : Accord négocié régissant les relations entre la Cour pénale internationale et l'Organisation des Nations Unies |
| ICC-ASP/3/Res.2 | Amendement à la règle 29 du Règlement intérieur de l'Assemblée des États Parties |
| ICC-ASP/3/Res.3 | Renforcer la Cour pénale internationale et l'Assemblée des États Parties
Annexe : Conditions d'emploi et de rémunération des Juges |
| ICC-ASP/3/Res.4 | Budget-programme pour 2005, Fonds en cas d'imprévus, Fonds de roulement pour 2005, Barème de répartition des dépenses de la Cour pénale internationale et financement des dépenses pour l'exercice 2005
Annexe : Amendements au Règlement financier et Règles de gestion financière nécessaires à la création d'un Fonds en cas d'imprévus |
| ICC-ASP/3/Res.5 | Voyages des membres du Comité du budget et des finances |
| ICC-ASP/3/Res.6 | Modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale
Annexe I. Exemples de nombres de votes minimums requis

Annexe II. Spécimen de bulletin : Election de 6 juges de la CPI |
| ICC-ASP/3/Res.7 | Création du Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes |

ICC-ASP/3/Res.8 Renforcement du dialogue entre
l'Assemblée des États Parties et la Cour
pénale internationale

Annexes

- I. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- II. Rapport de la réunion intersession du Groupe de travail
spécial sur le crime d'agression
- III. Déclaration du représentant du pays hôte à la première
séance de l'Assemblée des États Parties, le 6 septembre
2004
- IV. Liste des documents

[An](#) [A](#) [C](#) [E](#) [F](#) [R](#)